

Hopfenweg 21
PF/CP
CH-3001 Bern
T 031 370 21 11
info@travailsuisse.ch
www.travailsuisse.ch

Conférence de presse du 11 novembre 2019 / texte prononcé

Un encouragement systématique de la formation continue

Avec la cinquième édition du «Baromètre Conditions de travail», Travail.Suisse, l'organisation faitière indépendante des travailleurs et travailleuses, mesure à nouveau la pression existant sur le marché du travail. Cette année, les évaluations ont été mauvaises comme jamais depuis le lancement de l'enquête en 2015. Les travailleurs et travailleuses ressentent le stress comme une charge importante et, en même temps, la satisfaction salariale est en baisse. En ce qui concerne le thème prioritaire de la formation continue, il s'avère que beaucoup de choses ont été réalisées, mais que davantage d'efforts sont nécessaires en vue d'un apprentissage tout au long de la vie. Sur la base de ces résultats, Travail.Suisse vise des améliorations: moins de stress, plus de salaire et de formation continue.

Adrian Wüthrich, président de Travail.Suisse

La Haute école spécialisée bernoise et Travail.Suisse ont développé et affiné en commun le «**Baromètre Conditions de travail**» et procédé à l'évaluation des résultats de la cinquième vague de l'enquête. Dans les trois dimensions Motivation, Sécurité et Santé, le baromètre indique la manière dont les travailleurs et travailleuses évaluent la qualité de leurs conditions de travail. Les résultats de la cinquième enquête du «Baromètre Conditions de travail» se maintiennent dans les valeurs des années précédentes, mais présentent des valeurs plus basses dans presque tous les critères ainsi qu'une détérioration des conditions de travail au cours des cinq dernières années. Les travailleurs et travailleuses en Suisse continuent néanmoins de les considérer comme bonnes, judicieuses et utiles.

Augmentation du stress au poste de travail

La charge liée au stress a obtenu à nouveau la plus mauvaise valeur parmi tous les critères. À la question si l'on se sent stressé par le travail, 42,3% des travailleurs et travailleuses répondent par souvent / très fréquemment. Ce pourcentage ayant augmenté de 2,3% par rapport à l'année dernière, il n'est pas étonnant que les travailleurs et travailleuses doivent effectuer davantage d'heures supplémentaires et que la part d'entre eux souffrant très fréquemment d'un épuisement émotionnel ait progressé à nouveau à 13,2% l'année dernière. En conséquence, le risque de burnout a augmenté. La pression mine les travailleurs et travailleuses. La politique et les entreprises doivent prendre ensemble des mesures de réduction du stress. Selon la loi sur le travail, le travail doit être organisé de manière à protéger, dans la mesure du possible, la santé et l'intégrité personnelle des travailleurs et travailleuses. Il est donc essentiel de donner plus d'emphasis à ce précepte. Travail.Suisse est étonnée que le Seco ne veuille pas mettre à jour son étude sur le stress datant de 2010, comme l'écrit le Conseil fédéral dans sa réponse à une motion correspondante¹. Un contrôle actualisé aiderait à surveiller l'évolution du stress et, sur cette base, à développer des mesures de protection adéquates

¹ Site Web: <https://www.parlament.ch/fr/ratsbetrieb/suche-curia-vista/geschaefft?AffairId=20193194>

pour les travailleurs et travailleuses. Tant la politique que l'économie sont en effet tenues de créer ensemble, autant que possible, un environnement sans stress. La tendance de déléguer toujours plus de responsabilités aux collaborateurs peut également engendrer plus de stress, en particulier lorsque la famille, les loisirs ou la politique nécessitent davantage de temps à côté du travail. Les horaires de travail flexibles créent à leur tour un potentiel de stress et empêchent de concilier métier et famille, formation continue et activité de milice.

Les exigences suivantes sont prépondérantes du point de vue de Travail.Suisse:

- L'initiative parlementaire du conseiller aux États Konrad Graber doit être refusée et la libéralisation du droit du travail stoppée.
- La possibilité de planifier les horaires de travail doit être améliorée par les entreprises.
- Le Seco doit actualiser son étude sur le stress datant de dix ans.

Les augmentations de salaire sont justifiées, et nécessaires

Les travailleurs et travailleuses sont de moins en moins satisfaits de leur salaire. Entre 2015 et 2019, la part d'entre eux qui ne sont pas du tout satisfaits est passée de 9,4 à 12,4%. Or, ces réponses n'étonnent pas au vu des pertes de salaire réel encourues durant deux ans d'affilée. Dans de nombreux secteurs, les salaires n'ont pas été augmentés ou insuffisamment, et les rentes n'ont pas non plus été adaptées au cours des dernières années.

- Travail.Suisse exige donc une nouvelle hausse tangible des salaires pour cette année². La situation économique est à un niveau très stable. Les possibles évolutions économiques négatives se profilant à l'horizon ne doivent pas être utilisées comme argument pour ne pas procéder, une nouvelle fois, à des adaptations salariales. Après deux ans de pertes de salaire réel, la consommation intérieure a besoin d'être stimulée, c'est pourquoi les travailleurs et travailleuses doivent pouvoir participer à la croissance économique avec une hausse générale des salaires de au moins 2%.

Davantage de formation continue nécessaire pour l'avenir

Cette année, la formation continue a été choisie comme thème prioritaire afin de mesurer l'évolution de l'apprentissage tout au long de la vie. Plus d'un tiers des personnes interrogées ont indiqué avoir consacré quatre jours ou plus à la formation et à la formation continue. C'est très bien et la majorité des entreprises y apportent leur soutien. Près d'un tiers n'ont en revanche investi aucun temps dans la formation continue. Or, ces chiffres sont plutôt préoccupants compte tenu de la numérisation. Les entreprises doivent mieux assumer leur responsabilité selon la loi sur la formation continue et la favoriser réellement. Les états des lieux avec analyses des potentiels proposés gratuitement par les cantons à partir de l'année prochaine constituent un complément idéal.

- Travail.Suisse exige davantage d'engagement de la part des employeurs. Lors de chaque entretien d'évaluation, la formation et la formation continue doivent être un sujet essentiel.
- L'apprentissage tout au long de la vie doit être encore mieux mis en exergue dans la Constitution fédérale.
- Il faut augmenter la part destinée à la formation continue dans le crédit relatif au domaine de la formation, de la recherche et de l'innovation.
- Le Conseil fédéral doit préciser comment des vacances de formation annuelles d'une semaine peuvent être mises en œuvre en Suisse.

² Cf. dossier de presse de la conférence de presse de Travail.Suisse du 13 août 2019